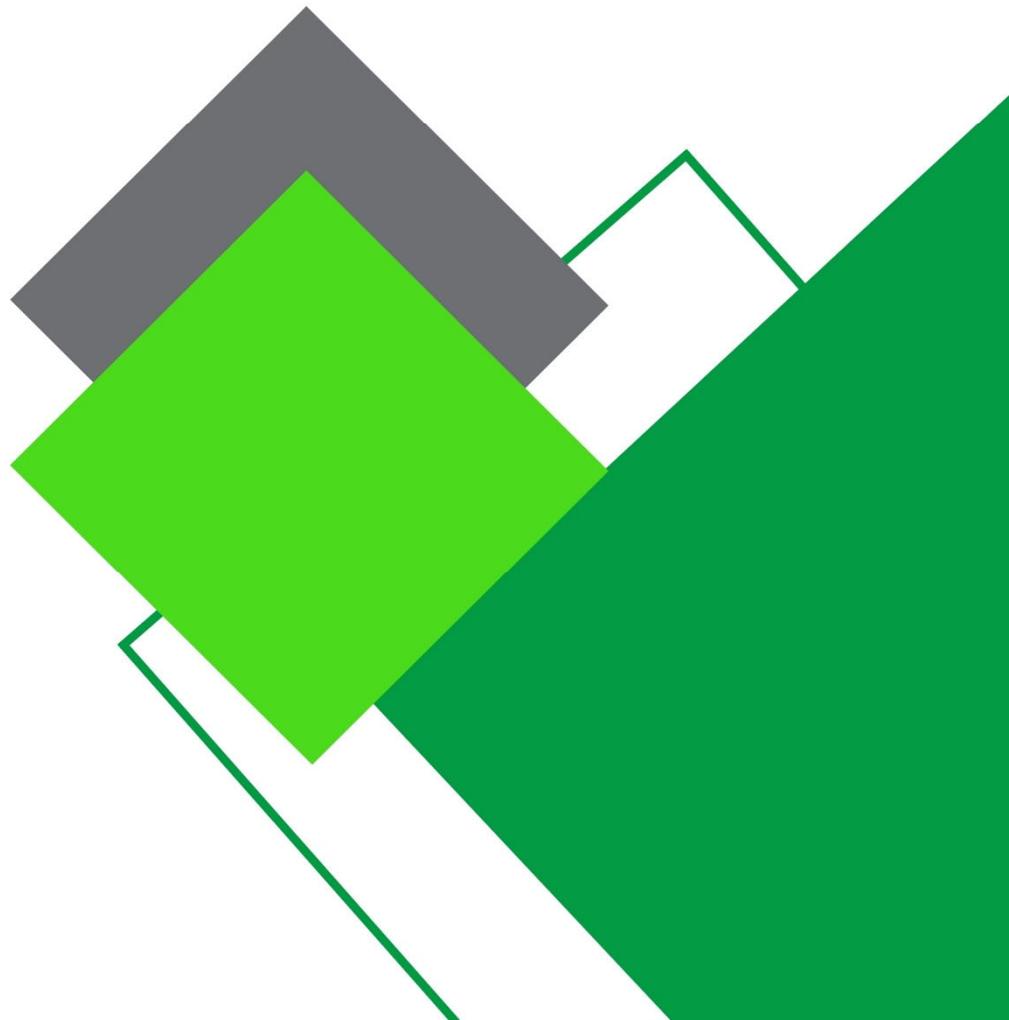




ASSOCIATION
DE COMMUNES VAUDOISES

RAPPORT ANNUEL

2023



RAPPORT ANNUEL 2023

EDITORIAL

L'année 2023 a été une année historique, marquée par la signature de l'accord institutionnel Canton-Communes sur la nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) et le renforcement de l'influence de l'ADCV. Grâce aux compétences et au dynamisme tant de notre Secrétariat général que du Comité, notre Association s'est profilée plus que jamais, par des actes concrets, en tant que représentante des petites et moyennes communes.

Outre notre contribution dans plus d'une vingtaine de commissions et groupes de travail pour faire valoir la voix des communes, nous avons renforcé nos prestations en nous appuyant sur nos valeurs uniques : la proximité, l'égalité et l'indépendance. Ces valeurs ne se bornent pas à trois mots ; derrière chacune se trouvent des actions et des prestations qui sont dans l'ADN de l'ADCV. Pour favoriser la proximité, nous avons ainsi créé des groupes thématiques par dicastère permettant aux élus de nos communes membres d'échanger et de disposer d'un lien direct avec notre Association.

Nous avons également lancé les « Rencontres de l'ADCV » que nous organisons 2 à 3 fois par année. Chacune de ces Rencontres porte sur une thématique communale et a pour titre : « Quelles solutions pour ma communes ? ». Aux côtés d'un représentant du Canton, généralement un-e Conseiller-ère d'Etat, des élus communaux proposent des retours d'expérience et des pistes d'actions concrètes. Les participants peuvent ainsi se joindre aux échanges et se retrouver dans un cadre enrichissant et convivial.

Notre valeur d'égalité garantit quant à elle que toutes nos communes membres, indépendamment de leur taille ou de leurs ressources, disposent d'une voix dans nos délibérations et décisions. Notre indépendance, nous la faisons valoir dans chacune des consultations qui nous sont soumises. Cela signifie que nous agissons de manière autonome, sans influence extérieure, pour défendre exclusivement les intérêts de nos communes membres. Cette indépendance s'est exprimée dans nos prises de position concernant la nouvelle loi sur l'énergie, la révision de la loi sur les communes ou encore le règlement d'application de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager. Des actions concrètes pour faciliter votre quotidien ; voici l'engagement de l'ADCV. Merci pour votre confiance !

Michel Buttin, Président
Loïc Hautier, Secrétaire général

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Communes membres

En 2023, l'Association a pu compter sur l'adhésion de la Ville de Pully. Le nombre de communes membres de l'Association s'élève ainsi à 69 au 31 décembre 2023.

Comité et Secrétariat général

Cette année, la composition du Comité a changé. M. Robert Middleton, Syndic de Crans, a décidé de quitter ses fonctions. Il a été remplacé lors de l'AG du 30 novembre 2023 par M. Etienne Blanc, Municipal de Lutry.

En 2023, le Comité s'est réuni à douze reprises afin de discuter des différents dossiers qui ont occupé l'Association et fixer les lignes directrices de celle-ci. Le Bureau, qui traite les affaires courantes et formule des propositions à l'attention du Comité, s'est réuni à de nombreuses reprises durant l'année, en particulier durant le premier trimestre en raison des négociations Canton-Communes.

AG du 25 mai 2023

La première Assemblée générale de l'année s'est déroulée le 25 mai dans le cadre enchanteur de la Salle de spectacles du Vieux-Moulin à Saint-Prex.

Outre les comptes et le rapport annuel 2022 qui ont été soumis pour validation, cette assemblée a été l'occasion de présenter l'accord avec le Conseil d'Etat et les principes de la nouvelle péréquation (NPV), en vue de sa ratification par les membres lors de l'Assemblée générale extraordinaire fixée au jeudi 22 juin à Eysins.

AG extraordinaire du 22 juin 2023

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 22 juin à Eysins, les communes membres ont ratifié à une large majorité de 83% l'accord sur la nouvelle péréquation intercommunale (NPV) entre les associations faîtières de communes et le Conseil d'Etat. Conçu comme contre-projet à l'initiative SOS Communes, il a été jugé que cet accord consacrait des avancées majeures pour les communes vaudoises, comme le financement des factures cantonales en francs par habitant et l'allègement du poids de la facture sociale (devenue PCS) sur les communes. Ces avancées constituaient des demandes historiques de l'ADCV.

Des débats nourris ont animé cette décision en présence de Mme Christelle Luisier Brodard, Présidente du Conseil d'Etat, et de M. Fabio Cappelletti, Directeur des finances communales du Canton de Vaud.

Également à l'ordre du jour, la convention Cybersécurité Canton-Communes a été ratifiée à une large majorité.



Rencontres de l'ADCV du 7 septembre 2023

A la place des quatre assemblées générales annuelles, le Comité de l'ADCV a choisi de conserver uniquement deux AG et de lancer les Rencontres de l'ADCV. Ce nouveau format vise à



permettre aux élus de partager leurs expériences et à offrir des pistes d'actions concrètes aux petites et moyennes communes. La première édition des Rencontres a connu un grand succès sur le sujet : « Gestion, aménagement et entretien des routes : quelles solutions pour ma commune ? ».

Ce ne sont pas moins de 100 personnes représentant une septantaine de communes vaudoises qui ont assisté, le 7 septembre à Aubonne, aux présentations de Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite, Cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines et de M. Laurent Tribolet, chef de la division entretien de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

AG du 1^{er} décembre 2022

La dernière Assemblée générale de l'ADCV s'est déroulée dans la charmante commune de Givrins.

Les membres présents lors de cette AG ont été unanimes sur le budget 2024 et l'élection au sein du comité de M. Etienne Blanc, Municipal de Lutry, pour renforcer la présence des communes de l'est et apporter de nouvelles compétences aux projets ambitieux de l'ADCV pour l'avenir.

Après un bref état de situation de tous les dicastères, présenté par chaque responsable membre du Comité de l'ADCV, la parole a été donnée à la Fondation Equitim, active dans le développement de projets d'infrastructures et de logements abordables.

Comptabilité/finances de l'Association

Le bouclage des comptes 2023 présente un bénéfice de CHF 48'781.70, soit une variation positive de CHF 46'192.70 par rapport au budget 2023. Cette différence s'explique principalement par deux raisons, à savoir l'adhésion de la Ville de Pully, ainsi que l'engagement reporté à 2024 d'un responsable de projets au sein du Secrétariat de l'ADCV.

Le bénéfice issu des comptes 2023 permet ainsi à l'ADCV d'envisager l'exercice 2024 avec sérénité et ambition, afin de poursuivre son développement au service de ses membres.

LES THÉMATIQUES DE L'ANNÉE 2023

Finances communales et nouvelle péréquation intercommunale

Le premier trimestre 2023 a bien évidemment été consacré principalement à la nouvelle péréquation intercommunale et aux négociations Canton-Communes. Entre janvier et mars 2023, la plateforme politique s'est réunie à six reprises. Ces négociations ont abouti à la signature de l'accord institutionnel en date du 28 mars 2023.



Dans le cadre de la procédure de consultation, nous avons ensuite organisé plusieurs séances d'information, lors de l'AG du 25 mai 2023, ainsi que dans les locaux de l'ADCV. Cela a permis à toutes les Municipalités de comprendre les tenants et aboutissants du projet. Nos communes membres ont ensuite décidé de ratifier l'accord lors de l'AG extraordinaire du 22 juin 2023 par 83% des voix. Au 31 décembre 2023, la NPIV, à savoir le contre-projet à l'initiative SOS Communes, était en cours d'analyse par la commission thématique du Grand Conseil.

Cybersécurité

Suite à la ratification de la convention cybersécurité Canton-Communes lors de l'AG

extraordinaire du 22 juin 2023, une force d'intervention cantonale est active depuis le 1^{er} janvier 2024 pour soutenir les communes et associations intercommunales en cas de cyberattaques. Ces experts ont également pour mission de conseiller les communes et de leur fournir toutes les informations utiles dans le domaine de la cybersécurité. Un Comité de pilotage de cette force d'intervention a par ailleurs été constitué, au sein duquel siège le Secrétaire général de l'ADCV.

Loi sur les communes

Plusieurs groupes de travail ont été constitués courant 2022, chargés d'établir un état des lieux et de formuler de premières propositions par thématiques. Ces propositions ont ensuite été soumises au Comité de pilotage politique qui s'est réuni fin 2022 et en mars 2023. L'Etat n'a ensuite plus réuni le COPIV en 2023. Les travaux ont ainsi été repoussés d'environ une année. Une consultation devrait être organisée d'ici la fin 2024. L'ADCV défend dans ces travaux une modernisation de la loi sur les communes dans le respect de l'autonomie communale.

Protection civile et Loi sur la protection de la population

Suite aux réactions de plusieurs communes concernant la réorganisation de la PCI (projet Tetris), l'ADCV a demandé en novembre 2023 au Département que les faïtières soient consultées. Une première séance avec M. le Conseiller d'Etat Vassilis Venizelos a ensuite été fixée en février 2024. Les discussions se poursuivent désormais à ce niveau et la question de la réorganisation de la PCI sera traitée en parallèle de la révision de la Loi sur la protection de la population.

Aménagement du territoire

Fin juin 2023, une délégation de l'ADCV composée de Pierre Stampfli et du Secrétaire général a eu l'occasion de rencontrer le nouveau Directeur de la DGTL, M. Alain Turratti. Il a été convenu lors de cette séance de créer un groupe d'échanges DGTL-ADCV, lequel devrait se réunir pour la première fois lors du 2^{ème} semestre 2024. Ce groupe a pour vocation de permettre un échange continu avec l'Etat et de remonter les problématiques que rencontrent les communes. Cela est d'autant plus important que la LATC sera révisée à l'horizon 2024-2025, en parallèle du Plan directeur cantonal. Nous savons à quel point la marge de manœuvre des communes et du Canton a diminué ces dernières années. L'un des engagements principaux de l'ADCV sera ainsi de s'assurer que le Canton utilise sa marge de manœuvre restante dans l'intérêt des communes.

Energie

L'ADCV est très active dans le domaine de l'énergie et peut compter sur l'expertise de son Vice-Président Alain Jaccard, lequel siège notamment au sein de la Commission cantonale de l'énergie. Fin 2023, l'ADCV a transmis à l'Etat une prise de position détaillée sur le projet de loi sur l'énergie en l'analysant du point de vue des petites et moyennes communes. Elle a ainsi souligné l'importance de la simplification administrative et de la coordination entre les services de l'Etat. Elle a par ailleurs demandé que certains délais soient prolongés et que des subventions spécifiques soient octroyées aux communes.

Notre Association a également collaboré avec les services de l'Etat à l'établissement des mesures du Plan climat vaudois destinées aux communes dans le domaine de la durabilité, mais également de la gestion de crise. Ces mesures comprendront notamment de nouvelles subventions.

Environnement

L'ADCV est particulièrement impliquée dans la mise en œuvre de la LPrPNP, la loi réglant notamment la protection et l'abattage des arbres. Son Vice-Président, Alain Jaccard, est ainsi membre de la Commission compétente travaillant sur le projet de règlement. L'ADCV a notamment demandé fin 2023 qu'il ne soit plus nécessaire de publier toutes les demandes d'abattages dans la FAO, ce qui a été obtenu grâce à une motion du député Charles Monod. L'ADCV demande encore que la circonférence de l'arbre soit également un critère, afin de permettre une application équilibrée de la loi.

Scolaire/parascolaire

Le domaine scolaire et parascolaire fait également partie des piliers historiques de l'ADCV. Durant l'année 2023, nous rappelons notamment l'élection d'Andreas Sutter à la Présidence de la Fondation d'accueil de jour. Siège également au Comité de la FAJE Gérard Produit. L'ADCV agit encore sur la question des coûts grâce à la présence de Pierre-Alain Lunardi au sein de la Commission consultative sur les constructions scolaires laquelle a été réactivée fin 2023. Nous remarquons que le domaine scolaire / parascolaire revient de plus en plus dans les préoccupations que nos membres expriment, raison pour laquelle ce sujet a été repris comme priorité. L'ADCV travaille depuis fin 2023 sur des propositions visant à permettre une meilleure synergie entre le scolaire et le parascolaire, permettant de réduire les coûts et inefficiences.

Social

L'ADCV joue un rôle clé dans le paysage social et sanitaire du canton, contribuant à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques. Ses représentants siègent notamment au Conseil d'administration de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD), ainsi qu'au Conseil de Politique

Sociale (CPS). Concernant ce dernier, il importe de noter qu'un groupe de travail a été mandaté pour initier un projet de réorganisation de la gouvernance des régions d'action sociale (RAS).

Notre Association participe également à un nouveau groupe de travail sur l'hébergement des migrants, mis en place par l'Etat, dont l'objectif est d'améliorer la communication entre l'EVAM et les Municipalités, respectivement d'atteindre à terme une meilleure répartition sur le territoire cantonal.

Communication

Durant cette année, le Comité a poursuivi ses efforts afin de renforcer la visibilité de l'Association et la défense des intérêts de ses communes membres.

A cet effet, plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- une nouvelle charte graphique et un nouveau logo ont été conçu à titre gracieux par M. Denys Jaquet, membre du Comité et responsable du GT communication ;
- un travail d'analyse et de mise en valeur des prestations de l'Association a été mené par le Secrétariat général ;
- le site Internet (<https://www.adcv.ch/>) a été alimenté avec toutes les informations utiles aux communes ;
- les membres du Comité et le Secrétaire général ont organisé de nombreuses rencontres avec les parties prenantes pour renforcer l'influence de l'ADCV ;

DIVERS

Consultations

En plus de la NPIV et de la loi sur l'énergie, l'ADCV a été consultée au cours de l'année 2023 sur des sujets aussi variés que la lutte contre les incendies de forêt, les référentiels de compétences pour le personnel d'encadrement pour l'accueil collectif de jour, les améliorations foncières ou encore les capites de vignes.

Nous avons formulé de nombreuses remarques et propositions, afin que les intérêts des communes soient pris en compte de manière adéquate. L'ADCV est également souvent consultée à titre confidentiel par les services de l'Etat, en amont du processus de consultation ou sein des Commissions compétentes.

Prestations

Une réflexion sur les prestations de l'ADCV a été menée durant l'année 2023, afin de les compléter sur la base des besoins des communes membres. Les prestations de l'Association peuvent ainsi être classées en trois domaines :

1) Représentation des intérêts de nos membres :

- Représentation fidèle des intérêts des petites et moyennes communes (groupes de travail et consultations).
- Rôle d'intermédiaire entre les membres et les services de l'Etat pour faciliter les projets.

2) Plateforme d'échange entre élus et de proximité

- Rencontres de l'ADCV sur des thématiques d'actualité.
- Groupes d'information et d'échange entre élus par dicastères.
- Guides pratiques et simplification de processus.

3) Accompagnement et conseils sur mesure :

- Conseil juridique et institutionnel par le Secrétariat général.
- Accompagnement en matière de finances et de gestion par d'anciens élus.

Composition du Comité

Fin 2023, le Comité de l'ADCV est composé des personnes suivantes:

- **Michel Buttin**, Président, Syndic honoraire de Mex
- **Alain Jaccard**, Vice-Président, Vice-Syndic de Denens
- **Raoul Sanchez**, Vice-Président, Municipal d'Eysins
- **Pierre Stampfli**, Trésorier, Syndic honoraire de Chavannes-de-Bogis
- **Andreas Sutter**, Membre, Syndic de Tolochenaz
- **Farhad Kehtari**, Membre, Municipal de Paudex
- **Pierre-Alain Lunardi**, Membre, Municipal de Montagny-près-Yverdon
- **Denys Jaquet**, Membre, Syndic honoraire de Rolle
- **Gérard Produit**, Membre, Syndic de Coppet
- **Etienne Blanc**, Membre, Municipal de Lutry

Le Secrétariat de l'ADCV est composé des personnes suivantes :

- **Loïc Hautier**, Secrétaire général
- **Miriam Perraudin**, Secrétaire administrative et responsable des évènements
- **Philippe Loertscher**, Responsable de projets

Association de Communes Vaudoises (ADCV)

Rte du Château 4
1185 Mont-sur-Rolle
info@adcv.ch +41 21 826 11 41